Thème 2 – Chapitre 5

Le défi de la construction de la paix

Pages 138-139 – Étude critique de documents

Faire la paix par les traités : les traités de Westphalie (1648)

Sujet – La paix en Europe à l'issue des traités de Westphalie

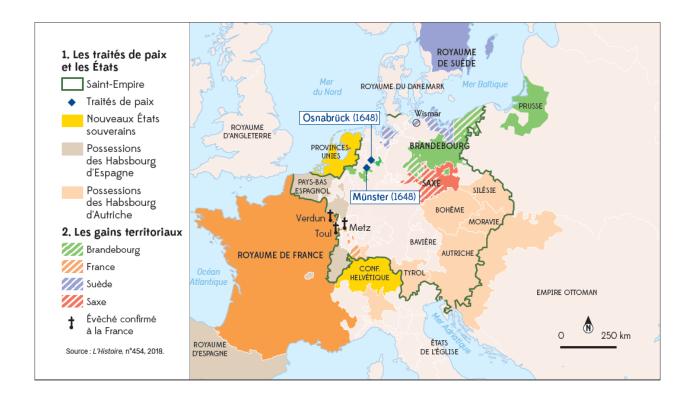
→ Consigne

Caractérisez la manière dont les traités de Westphalie mettent en place la paix en Europe. Vous vous appuierez sur vos connaissances et sur l'analyse et la confrontation des documents proposés.

→ Documents

- Document 1 p. 138 : Les recompositions territoriales en Europe
- Document 5 p. 139 : La paix par la négociation entre États souverains

Document 1 p. 138 : Les recompositions territoriales en Europe



Document 5 p. 139 : La paix par la négociation entre États souverains

La France, alliée de la Suède, intervient dans la guerre de Trente Ans en 1635 contre l'Empereur. Le traité de paix entre la France et le Saint-Empire est signé le 8 septembre 1648.

I. Qu'il y ait une paix Chrétienne, universelle, et perpétuelle, et une amitié vraie et sincère [...] et que cette paix et amitié s'observe et se cultive sincèrement et sérieusement ; en sorte que les parties procurent l'utilité, l'honneur, et l'avantage l'une de l'autre ; et qu'ainsi de tous côtés on voie renaître et refleurir les biens de cette paix et de cette amitié par l'entretien sûr et réciproque d'un bon et fidèle voisinage de tout l'Empire Romain avec le Royaume de France ; et du Royaume de France avec l'Empire Romain.

Extrait du traité de Münster entre la France et le Saint-Empire, 1648.